

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

## de la séance du 27 avril 2015 à 20h00, Maison de Commune

**Présidence**: M. Thierry Cretegny

## LE CONSEIL COMMUNAL D'ETOY

- vu le préavis  $N^{\circ}$  01/2015 de la Municipalité relatif au règlement du conseil communal
- ouï le rapport de la commission ad hoc
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

## **DECIDE**

1. D'adopter le règlement du conseil communal présenté avec les adjonctions et modifications votées sous forme d'amendements

Ainsi décidé lors de la séance du Conseil communal du 27 avril 2015.

Le Président

La Secrétaire

Thierry Cretegny

/Isabelle Vouillamoz